

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 MAI 2022 RESULTATS DES VOTES

Nombre d'actions composant le capital :	83 814 526
Nombre d'actions ayant le droit de vote :	82 537 969
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :	2 463
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :	66 724 030
Nombre de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :	110 791 008
Quorum :	80,84%

	Nombre total de voix exprimées	Nombre d'actions	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Votes non valablement exprimés			Résultat
				Nombre	%	Nombre	%	Abstention	Nul	Non voté	
A caractère ordinaire											
1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021	110 791 008	66 724 030	79,61	110 546 812	99,98	25 214	0,02	217 559	0	1 423	Adoptée
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	110 791 008	66 724 030	79,61	110 598 937	99,98	25 214	0,02	80 156	0	86 701	Adoptée
3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende à un montant de 1,20 euro par action	110 791 008	66 724 030	79,61	110 650 968	99,87	138 277	0,12	360	0	1 403	Adoptée
4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle	110 791 008	66 724 030	79,61	110 787 820	>99,99	845	<0,01	940	0	1 403	Adoptée
5. Nomination de PricewaterhouseCoopers Audit, en remplacement de Deloitte & Associés, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire	110 791 008	66 724 030	79,61	110 588 881	99,82	199 348	0,18	1 145	0	1 634	Adoptée
6. Non-renouvellement et non-remplacement de BEAS aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant	110 791 008	66 724 030	79,61	110 786 601	>99,99	894	<0,01	2 090	0	1 423	Adoptée
7. Renouvellement de la société Highrock SARL, en qualité d'administrateur	110 791 008	66 724 030	79,61	98 166 467	88,61	12 621 799	11,39	1 264	0	1 478	Adoptée
8. Renouvellement de Monsieur Paul SEKHRI, en qualité d'administrateur	110 791 008	66 724 030	79,61	91 006 525	82,15	19 780 061	17,85	3 019	0	1 403	Adoptée
9. Renouvellement de Monsieur Piet WIGERINCK, en qualité d'administrateur	110 791 008	66 724 030	79,61	105 865 344	95,94	4 473 825	4,05	450 428	0	1 411	Adoptée

	Nombre total de voix exprimées	Nombre d'actions	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Votes non valablement exprimés			Résultat
				Nombre	%	Nombre	%	Abstention	Nul	Non voté	
10. Ratification de la nomination provisoire de Madame Karen WITTS, en qualité d'administrateur	110 791 008	66 724 030	79,61	109 442 771	98,79	1 345 202	1,21	1 612	0	1 423	Adoptée
11. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration	110 791 008	66 724 030	79,61	110 680 481	99,90	106 285	0,10	2 839	0	1 403	Adoptée
12. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration	110 791 008	66 724 030	79,61	109 387 763	98,74	1 398 826	1,26	2 926	0	1 493	Adoptée
13. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général et/ou de tout autre dirigeant mandataire social	110 791 008	66 724 030	79,61	90 426 384	81,62	20 360 560	18,38	2 601	0	1 463	Adoptée
14. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce	110 791 008	66 724 030	79,61	109 742 427	99,09	1 009 976	0,91	37 142	0	1 463	Adoptée
15. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Marc de GARIDEL, Président du Conseil d'administration	110 791 008	66 724 030	79,61	110 673 139	99,90	113 255	0,10	3 211	0	1 403	Adoptée
16. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur David LOEW, Directeur Général	110 791 008	66 724 030	79,61	90 765 628	81,93	20 021 371	18,07	2 606	0	1 403	Adoptée
17. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond, suspension en période d'offre publique	110 791 008	66 724 030	79,61	110 652 674	99,92	89 321	0,08	47 550	0	1 463	Adoptée
A caractère extraordinaire											
18. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés	110 791 008	66 724 030	79,61	92 029 515	83,07	18 758 821	16,93	1 209	0	1 463	Adoptée

	Nombre total de voix exprimées	Nombre d'actions	% du capital représenté	Votes favorables		Votes défavorables		Votes non valablement exprimés			Résultat
				Nombre	%	Nombre	%	Abstention	Nul	Non voté	
19. Modification de l'article 16.1 des statuts en vue de prévoir une limite d'âge statutaire aux fonctions de Président du conseil d'administration	110 791 008	66 724 030	79,61	110 346 532	99,60	440 927	0,40	2 086	0	1 463	Adoptée
20. Pouvoirs pour les formalités	110 791 008	66 724 030	79,61	110 787 855	>99,99	630	<0,01	946	0	1 577	Adoptée